

suffisante : donc elle n'a plus rigoureusement droit à l'appui.

“ Je sais que, continue M. le Recteur, depuis “ cette époque, hélas ! pour une raison ou pour une “ autre, l'Université-Laval n'a pas eu, de la part “ de tous NN. SS. les Evêques de la Province, “ l'appui qu'elle en attendait. ”

Bien qu'il eut été *éliminé* de l'Université Québécoise, Monseigneur de Montréal n'a pas cessé un moment de favoriser l'œuvre de cette institution.

Et ici nous invoquerons le témoignage même d'un des corps les plus respectables du pays : celui des Professeurs de *l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté Médicale de l'Université Victoria*.

Voici ce que cette belle et grande école vient nous autoriser à déclarer :

“ ÉCOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE
“ MONTREAL, FACULTE MEDICALE DE
“ L'UNIVERSITÉ VICTORIA.

“ Nous, soussignés, déclarons et affirmons sur la foi des “ Procès-Verbaux des assemblées du Bureau de notre “ Ecole et avec le consentement unanime de tous les “ membres de ce bureau que :

“ 1o Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Mont- “ réal, n'a jamais cessé, dans ses rapports avec notre “ Ecole, d'insister avec force et persévérance, pour “ qu'Elle (notre Ecole) s'entendit avec l'Université- “ Laval ;